

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE DEPLACEMENTS COLLECTIFS ET DURABLES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C108-09-2019-DE
Date de télétransmission : 30/09/2019
Date de réception préfecture : 30/09/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019****TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE DEPLACEMENTS COLLECTIFS ET DURABLES**

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, Autorité Organisatrice des Mobilités, a confié à la Société Transdev Niort Agglomération l'exploitation de son réseau de transport par contrat de Délégation de Service Public signé le 30 mars 2017 pour une durée de six années, du 1er avril 2017 au 31 mars 2023.

Afin de prendre en compte les évolutions apportées au Contrat de Délégation de Service Public du réseau de déplacements collectifs et durable de la CAN depuis la signature du contrat et de ses avenants n°1 et 2, la passation de l'avenant n°3 a pour objectif de modifier l'article 13 concernant la mise à disposition des biens nécessaires à l'exploitation.

Suite au rescrit fiscal, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) nous demande de modifier le calcul du montant de la redevance d'affermage appliquée au délégataire. Cette rémunération versée par le délégataire à la CAN ne doit pas être d'un montant dérisoire ou symbolique, la DGFIP estime donc que cette dernière doit être au moins égale à 50% du montant de la dotation aux amortissements de l'année N.

L'article 13 se trouve donc modifié comme suit :

La redevance d'usage des biens est fixée à hauteur de 50% du montant de la dotation aux amortissements constaté chaque année.

	2017 (1er avril au 31 déc)	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (1er janv au 31 mars)	Total 2017- 2023
Dotation aux amortissements	453 932,82 €	663 373,78€	778 451,58 €	A déterminer				
Redevance d'usage représentant 50% de la dotation aux amortissements	226 966,41 €	331 686,89 €	389 225,79 €	A déterminer				

Elle est fixée chaque année à 50% du montant de la dotation aux amortissements de l'année N qui prend en compte les nouveaux investissements mis à disposition et le profil d'amortissement en cours.

Cette redevance d'usage a également un impact sur la Contribution Financière Forfaitaire car elle apparait comme une charge pour le Délégué dans son compte d'exploitation.

L'impact total de l'avenant 3 sur la contribution financière forfaitaire de la CAN versée au Délégué est de + 673 079 € pour les trois premières années du contrat :

€uros Décembre 2016	2017 (1er avril au 31 déc)	2018	2019	2020	2021	2022	2023 1er janv au 31 mars)	Total 2017- 2023
Impact charges Avenant 3	154 166 €	231 187 €	287 726 €	A déterminer				673 079 €

Les années suivantes seront définies par avenant en fonction du montant des amortissements réalisés sur lesdites années :

Les crédits sont inscrits au budget annexe Transport 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le texte de l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public signé entre la CAN et Transdev Niort Agglomération,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer cet avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C108-09-2019-DE
Date de télétransmission : 30/09/2019
Date de réception préfecture : 30/09/2019